

Rapport du comité de quartier du mardi 17 février 2015

Collège St Louis, rue Magis 20, Liège

Présents: Anne-Marie Meunier, Serge Floëge, Monique Brichard, Lillo Iacono, Charles Bougard, Olivier de Marneffe, Nestor Streel, Michel Willems, Thérèse Jamin, Olivier Dheur, Vincent Philippart.

Excusés: Dominique Debouny, Marie-Louise Verlaine, Denis Pierret (resp.éclair.publ. Ville), Lou Pipers, René-Marc Grayet, Joseph Fléron, Françoise Masson, Dominique Hansenne, Anne-Marie Veithen, Yves Demeuse.

Invité : Monsieur Didier Dandrifosse, directeur de G.Medi, Belgium.

Notre seconde invitée, Mme Anne Dumez, directrice du centre commercial Médiacité, s'est excusée ce jour de ne pouvoir se dégager à temps; ce n'est que partie remise, sans doute.

Animation: Olivier Dheur, Président

Secrétaire occasionnelle: Thérèse Jamin

1. La rencontre avec M. Dandrifosse, occupera donc la majeure partie de la réunion.

L'entreprise qu'il dirige nous est bien connue puisqu'un de ses magasins est situé sur le quartier, rue Grétry, 157.

G.médi est, depuis 1988, un acteur wallon dans le domaine paramédical. Créée à Verviers il y a 27 ans comme une simple bandagisterie, l'entreprise s'est considérablement développée en suivant son objectif : devenir LA référence dans la recherche du bien-être et de l'autonomie de chaque personne, par le soulagement de la douleur et la facilitation du quotidien.

Présent sur 9 points de vente, entre Vielsalm et Jumet, en passant par Liège, Rocourt, Verviers, Malmedy, Latinne et Huy, G.médi prépare des projets nouveaux vers les Ardennes

Si nous connaissons les magasins et les ventes au détail pour des particuliers, ce volet, certes le plus visible, ne couvre qu'une toute petite partie des activités de la firme qui entretient des relations suivies et fructueuses avec les professionnels, les hôpitaux, les maisons de repos et tous les métiers de la santé.

Son personnel comprend 43 spécialistes couvrant plusieurs domaines de compétences.

Les départements spécialisés, outre la vente en magasin, sont l'orthopédie (chaussures, semelles, ...), l'aide à la mobilité (fauteuil roulant, voiturettes), la nutrition médicalisée qui bénéficie d'instruments spéciaux (pompe par exemple) généralement nécessaires en suivi d'une hospitalisation, la bandagisterie et la distribution exclusive des *Autonomy Shoes*, dont le système breveté d'ouverture par l'arrière et de délaçage instantané est extrêmement utile pour les personnes utilisant des releveurs de pieds ou les diabétiques.

Si autrefois les bandagistes et les orthopédistes se formaient généralement par l'expérience familiale, depuis peu, un baccalauréat a été ouvert à Bruxelles donnant une formation désormais obligatoire : 3 ans d'études suivies de 2 années de stage rémunérés au cours duquel le diplômé va apprendre concrètement le métier mais ne pourra pas encore signer les documents administratifs donnant accès aux remboursements INAMI.

Un secteur important de leur travail est **l'adaptation du domicile** pour des personnes à mobilité réduite ou autres handicaps nécessitant des dispositifs particuliers. Des ergothérapeutes se rendent sur les lieux pour évaluer les aménagements qui seront nécessaires et passent ensuite le relais à des techniciens, responsables de travaux et ouvriers du bâtiment, coordonnés par leurs services et polyvalents

Leur intervention facilite considérablement la vie puisque le demandeur a un seul interlocuteur qui se charge de l'étude et de la mise en œuvre, prenant également en mains les démarches administratives pour obtenir des aides publiques, de l'AWHIP notamment.

Pour mieux se rendre compte de tout ce qui existe dans le domaine, pour la première fois en Belgique, **une maison témoin** a été ouverte à Rocourt sur le parking du Cora; elle est 100% adaptée aux PMR pour pouvoir continuer à vivre chez soi. Evidemment tout cela a un coût mais l'investissement est à comparer avec le coût

d'une année en maison de repos, par exemple, car beaucoup de personnes se trouvent acculées à quitter leur domicile parce qu'il n'est plus adapté à leurs capacités physiques.

Nous regardons un petit film réalisé avec la participation d'un monsieur amputé d'une jambe, qui peut tester les différents aménagements lui permettant de vivre en autonomie dans chaque pièce de la maison et même aux étages.

[http://www.gmedi.be/News/rocourt-\(1\).aspx](http://www.gmedi.be/News/rocourt-(1).aspx)

Nous remercions vivement M. Dandrifosse pour son intéressant exposé et pour les réponses à nos questions. Chacun s'est senti concerné car dans de nombreuses familles il y a des personnes souffrant de handicaps qui nécessitent d'être mieux outillés. En partant, il distribue divers dépliants avec l'adresse du site qui donnera tous les points de contact : www.gmedi.be

2. Approbation des deux rapports (janvier et celui de décembre, revu et corrigé)

Rappel : la prochaine réunion se tiendra en Amercœur, avec ce comité de quartier, le jeudi 19 mars à 20h, rue Charles Bartholomé au local des seniors.

3. Police et sécurité

Nous n'avons pas de représentants présents mais on peut retransmettre. Deux remarques

- rue de Seraing, à hauteur du terrain vague en face du parking du SPMT, le trottoir est pour moitié occupé par des herbes folles qui incitent chiens mal éduqués et pollueurs à y déposer divers déchets.
- tous les samedis après midi mais de plus en plus souvent aussi en semaine, le trottoir de la Médiacité, entre la fin de la rue Armand Stouls et la sortie du parking Harscamp, est envahi par des voitures, tandis que devant la sortie du link, les voitures stationnent en double file, obligeant à des dépassements dangereux car aveugles, vu le tournant en angle droit.